



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mmes et MM. les membres du Conseil municipal sont convoqués pour la séance qui aura lieu :

Jeudi 20 octobre 2022, à 20h30
Salle du Conseil municipal – Hôtel de Ville

Avec pour ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du 9 septembre 2022

1 - Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

2 – Fougères Agglomération

2.1 – Modifications statutaires

2.2 - Retour et/ou transfert aux communes des compétences petite enfance, enfance, et jeunesse

2.3 – Rapport d'activités 2021

3 - Enfance Jeunesse et Education

3.1 – Effectifs scolaires rentrée 2022

3.2 – Demande de bourse jeune

4 - Personnel – ALSH - Revalorisation des CEE

5 – Vœu dans le cadre de la crise énergétique et de l'évolution du coût des matières premières

6 – Aménagement et Commande publique

6.1 – Eclairage public – Proposition d'adaptation des horaires

6.2 – GRDF :

6.2.1 - Convention relative au rattachement d'ouvrages traversant la commune de Saint-Germain-en-Coglès, entre le SDE 35, la commune de Lécousse, et GRDF

6.2.2 - Rapport d'activités 2021

6.3 – SDE 35 – Rapport d'activités 2021

6.4 – Pôle santé – Avenant au lot n°3 Gros œuvre

6.5 – Aménagement du Chemin de la Tangougère

6.6 – Contrat de location des photocopieurs de l'Hôtel de Ville

7 – Cimetière – Reprise de concessions en l'état d'abandon

8 - Sports – Convention tripartite Lécousse / Romagné / ASC Romagné pour l'utilisation du terrain synthétique

9 – Eco pâturage – Convention de mise à disposition de terrains communaux

10- Questions diverses